

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Selon 1907/2006 CE		Page 1 Sur 6
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		Version : 2
	Date de révision : 16/11/2022	Date d'impression : 10/12/2025	

1. Identification de la substance/mélange et de l'entreprise.

1.1 Identifiant de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial: Eyelash glue transparente
Code HS : 33042000

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Destiné au grand public.
Utilisation de la substance/mélange : Cosmétiques : Produit de maquillage destiné fixer les faux-cils.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Compagnie: Maqpro
2 ter rue Alasseur
75015 Paris
Téléphone: 01 42 25 10 11
Courrier: usine@maqpro-usine.fr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

France: ORFILA : +33 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce n'est pas considéré comme une substance dangereuse.

2.2 Éléments de l'étiquette

Ce n'est pas considéré comme un mélange dangereux.

2.3 Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

3. Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Sans objet. Voir la section 3.2.

3.2 Mélanges

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Selon 1907/2006 CE		Page 2 Sur 6
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		Version : 2
	Date de révision : 16/11/2022	Date d'impression : 10/12/2025	

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008. (cf. 16. Autres informations)

Nom chimique international	CAS	ENEICS	%	Classe de danger et catégorie de code(s)	Code(s) d'Instruction de Danger
2-Phenoxyethanol	122-99-6	204-589-7	]0,1%-1%]	Acute Tox. 4 *	H302
				Eye Dam. 1 *	H335
				STOT SE 3	H318
ammonia%	1336-21-6	215-647-6	]0,1%-1%]	Skin Corr. 1B * Aquatic Acute 1	H314 H400

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours après inhalation :	Emmener la personne à l'air frais.
Mesures de premiers secours après contact cutané :	Lavez-le à l'eau et au savon et rince soigneusement. Si l'irritation cutanée continue, consultez un médecin.
Mesures de premiers secours après contact avec les yeux :	Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.
Mesures de premiers secours après ingestion :	Consultez immédiatement un médecin.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants, aussi bien aigus que retardés

Aucune autre information pertinente.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires

Aucune autre information pertinente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction

Supports d'extinction adaptés :	Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Écume. Dioxyde de carbone.
---------------------------------	---

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Selon 1907/2006 CE		Page 3 Sur 6
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		Version : 2
	Date de révision : 16/11/2022	Date d'impression : 10/12/2025	

Aucune autre information pertinente.

5.3 Conseils pour les pompiers

N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire confiné par la séquence. Vêtements de protection complets.

6. Mesures de libération accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire. Risque particulier de glisser sur un produit qui fuit/a été renversé.

6.2 Précautions environnementales

Évitez de lâcher dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramasse mécaniquement. Assurez-vous d'une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, consultez l'article 13.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Manutention : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Informations sur la protection contre le feu et les explosions : Éloignez les sources d'allumage. Ne fumez pas.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité.

Gardez le produit dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et entre 5 et 25 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune autre information pertinente disponible.

8.2 Contrôles d'exposition

Aucune protection personnelle n'est requise.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 4 Sur 6
	Selon 1907/2006 CE		Version : 2
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		
Date de révision : 16/11/2022		Date d'impression : 10/12/2025	

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.

Apparence:	Gel.
Odeur:	Ammoniac.
Couleur:	Blanc.
Valeur pH :	Sans objet.
Point de fusion:	Sans objet.
Densité relative :	Aucune donnée disponible.
Viscosité:	Aucune donnée disponible.
Solubilité:	Soluble dans l'eau.

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matériaux incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Selon 1907/2006 CE		Page 5 Sur 6
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		Version : 2
	Date de révision : 16/11/2022	Date d'impression : 10/12/2025	

Effet irritant principal :	Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux :	Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques :	Aucune donnée disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible.

13. Considération de la mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit:	Éliminez le contenu conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
Recommandation sur l'emballage:	Éliminez le contenant conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

14. Informations sur les transports

Conformément à ADR/RID/IMDG/IATA/ADN : un produit n'est pas considéré comme un produit dangereux.

15. Informations réglementaires

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Selon 1907/2006 CE		Page 6 Sur 6
	EYELASH GLUE TRANSPARENTE		Version : 2
Date de révision : 16/11/2022		Date d'impression : 10/12/2025	

15.1 Réglementations/réglementations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Aucune information supplémentaire disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

16. Autres informations

Exigences réglementaires relatives à la distribution de cette FDS : conformément aux exigences réglementaires, toutes les informations contenues dans la FDS doivent être transmises par celle-ci destinée aux autorités sanitaires, à toute partie recevant les produits et à toute autre personne susceptible d'être exposée aux produits. Astérisques (*) sur les modifications de la série de vie concernant la dernière fiche de données de sécurité chimique.

Texte intégral des déclarations H et EUH :

H302	Harmful if swallowed
H335	May cause respiratory irritation
H318	Causes serious eye damage
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H400	Very toxic to aquatic life